

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 13490 Numéro SIREN : 301 500 203 Nom ou dénomination : A.M.T.T.
--

Ce dépôt a été enregistré le 10/11/2021 sous le numéro de dépôt 119400



20211194002018

DATE DEPOT : 10/11/2021

N° DE DEPOT : 119400

N° GESTION : 2017B13490

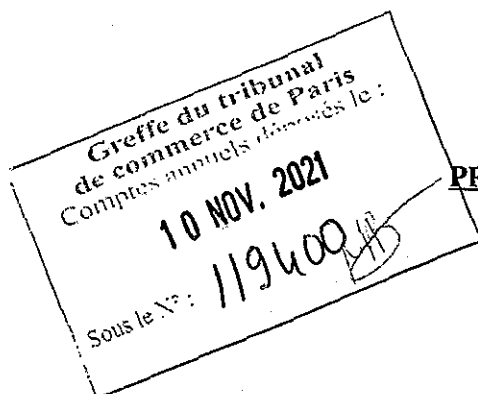
N° SIREN : 301500203

DENOMINATION : A.M.T.T.

ADRESSE : 5 rue Vernet 75008 Paris

MILLESIME : 2018

A.M.T.T.
Société Anonyme au capital de 500.000 euros
Siège Social : 5, Rue Vernet - 75008 PARIS
RCS PARIS B 301 500 203
-oOo-



PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DU 28 JUIN 2019

L'an deux mille dix-neuf,

Le vingt-huit juin,

à 19 heures.

Les actionnaires de la Société A.M.T.T., société anonyme au capital de 500.000 €, divisé en 500 actions de 1.000 € chacune, dont le siège est 5, rue Vernet à PARIS (75008), se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation du Conseil d'Administration selon lettre adressée le 28 mai 2019 à chaque actionnaire.

Il a été établi une feuille de présence, qui a été émargée par chaque membre de l'Assemblée en entrant en séance, tant en son nom qu'en qualité de mandataire.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Christophe TOURNANT en sa qualité de Président du Conseil d'Administration.

Madame Myriam TOURNANT et Monsieur Jérôme DORFNER, les deux actionnaires représentant tant par eux-mêmes que comme mandataires le plus grand nombre de voix et acceptant cette fonction, sont appelés comme scrutateurs.

Monsieur Yves-Marie JOUBAUD est désigné comme secrétaire.

Monsieur Gérard RAYMOND, Commissaire aux Comptes titulaire, régulièrement convoqué par lettre recommandée avec demande d'avis de réception en date du 8 mai 2019 est absent.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 499 actions sur les 500 actions ayant le droit de vote.

En conséquence, l'Assemblée, réunissant plus que le quorum requis par la loi, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Monsieur le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- les copies des lettres de convocation adressées aux actionnaires,
- la copie et l'avis de réception de la lettre de convocation du Commissaire aux Comptes,
- la feuille de présence, les pouvoirs des actionnaires représentés, et la liste des actionnaires,
- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2018,
- le rapport de gestion établi par le Conseil d'Administration,
- les rapports du Commissaire aux Comptes,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Monsieur le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- ☐ Rapport de gestion établi par le Conseil d'Administration,
- ☐ Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels,
- ☐ Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 et quitus aux administrateurs,
- ☐ Affectation du résultat de l'exercice,
- ☐ Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce et approbation desdites conventions,
- ☐ Renouvellement du mandat des administrateurs,
- ☐ Questions diverses.

Monsieur le Président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport de gestion établi par le Conseil d'Administration puis du rapport sur les comptes annuels et du rapport spécial du commissaire aux comptes.

Cette lecture terminée, Monsieur le Président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration et le rapport sur les comptes annuels du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés le 31 décembre 2018, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 quitus de leur gestion à tous les administrateurs.

L'Assemblée Générale prend acte que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une somme de 87.403 euros correspondant à des provisions et charges à payer non déductibles fiscalement et qu'aucune réintégration de frais généraux visés à l'article 39-5 dudit Code n'est intervenue.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice net de l'exercice qui s'élève à 940.174 euros en totalité au compte « report à nouveau » :

• dont le montant créditeur figurant au bilan de	+ 1.020.175 €
• se trouvera après affectation du bénéfice net de l'exercice de	+ 940.174 €

• porté à	+ 1.960.349 €

L'Assemblée Générale rappelle, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices s'établissaient comme suit :

Exercice clos le	Distribution globale	Dividende éligible à l'abattement de 40 %	Dividende non éligible à l'abattement de 40 %
31.12.2017	1.000.000 €	860.000 €	140.000 €
31.12.2016	1.000.000 €	860.000 €	140.000 €
31.12.2015	néant	néant	néant

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, approuve chacune des conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution soumise à un droit de vote auquel les actionnaires intéressés n'ont pas participé, est adoptée à l'unanimité des autres actionnaires présents ou représentés.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir constaté que le mandat d'administrateur de Messieurs Christophe TOURNANT et Jérôme DORFNER et de Mesdames Myriam TOURNANT et Céline TOURNANT viennent à expiration, décide de renouveler ces mandats pour une nouvelle période d'une année devant prendre fin à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2020 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Messieurs Christophe TOURNANT et Jérôme DORFNER ainsi que Mesdames Myriam TOURNANT et Céline TOURNANT, intéressés, n'ayant pas pris part au vote, cette résolution est adoptée à l'unanimité des autres actionnaires présents ou représentés.

CINQUIEME RESOLUTION

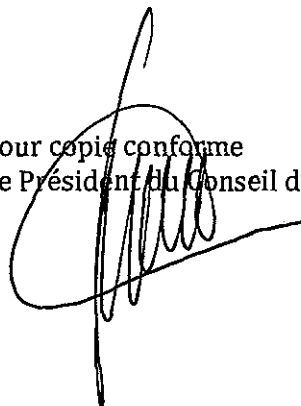
L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

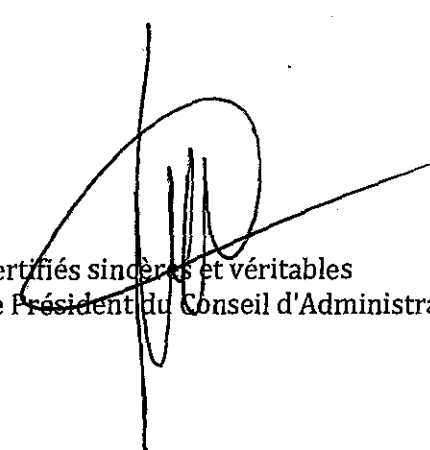
Pour copie conforme
Le Président du Conseil d'administration



A.M.T.T.
Société Anonyme au capital de 500.000 euros
Siège Social : 5, Rue Vernet - 75008 PARIS
RCS PARIS B 301 500 203
-ooo-

COMPTES ARRETES AU

31 DECEMBRE 2018



Certifiés sincères et véritables
Le Président du Conseil d'Administration

Désignation de l'entreprise : AMTT AUTOMOBILES Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 2

Adresse de l'entreprise 5 Rue Vernet 75008 PARIS Durée de l'exercice précédent * 1 2

Numéro SIRET * 3 0 1 5 0 0 2 0 3 0 0 0 4 9 Néant ☐ *

				Exercice N clos le,	
				3 1 1 2 2 0 1 8	
		Brut	Amortissements, provisions	Net	
		1	2	3	
ACTIF IMMOBILISÉ *	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
	Frais d'établissement *	AB	AC		
	Frais de développement *	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	33 368	(0)
	Fonds commercial (I)	AH	AI	762	762
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Terrains	AN	AO		
	Constructions	AP	AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	1 092 234	529 371
	Immobilisations en cours	AV	AW		
	Avances et acomptes	AX	AY		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations	CU	CV	562 077	562 077
	Créances rattachées à des participations	BB	BC		
	Autres titres immobilisés	BD	BE		
	Prêts	BF	BG		
	Autres immobilisations financières *	BH	BI	313 416	313 416
	TOTAL (II)	BJ	BK	2 001 857	562 739
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
	En cours de production de biens	BN	BO		
	En cours de production de services	BP	BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
	Marchandises	BT	BU	2 831 173	189 307
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	5 993 749	5 993 749
	Autres créances (3)	BZ	CA	3 588 928	3 588 928
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	55 800	55 800
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG	9 955 309	9 955 309
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	115 185	115 185
	TOTAL (III)	CJ	CK	22 540 144	189 307
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Écarts de conversion actif* (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	24 542 001	752 046
					23 789 954

Renvois : (1) Dont droit au bail :	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR
Cause de réserve de propriété :	Immobilisations :	Stocks :	Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2019

Désignation de l'entreprise		AMTT AUTOMOBILES		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :.....500 000.....)	DA	500 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK ☐)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	50 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1 ☐)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ ☐)	DG			
	Report à nouveau	DH	1 020 175		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	940 174		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL	2 510 348	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	11 041 846		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI ☐)	DV	17 418		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	3 448 078		
	Dettes fiscales et sociales	DY	2 270 268		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	4 501 996		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	21 279 606		
	Ecart de conversion passif *	(V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	23 789 954		
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	21 279 606			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	10 167 727			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise :		AMTT AUTOMOBILES		Néant ☐ *		
		Exercice N				
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		
				Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	69 278 019	FB	FC 69 278 019	
	Production vendue	biens * services *	FD		FE	FF
			FG	3 205 104	FH	FI 3 205 104
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	72 483 122	FK	FL 72 483 122	
	Production stockée *				FM	
	Production immobilisée *				FN	
	Subventions d'exploitation				FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)				FP (35 000)	
	Autres produits (1) (11)				FQ 590 738	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR 73 038 860
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS 62 703 661	
	Variation de stock (marchandises)*				FT (1 102 161)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW 8 641 614	
	Impôts, taxes et versements assimilés *				FX 265 440	
	Salaires et traitements *				FY 424 001	
	Charges sociales (10)				FZ 147 988	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations Sur actif circulant : dotations aux provisions * Pour risques et charges : dotations aux provisions	- dotations aux amortissements *		GA 112 162	
			- dotations aux provisions		GB	
					GC 18 500	
	Autres charges (12)				GD	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GE 424 318
						GF 71 635 524
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG 1 403 336	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *			(III)	GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *			(IV)	GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM	
	Différences positives de change				GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO	
Total des produits financiers (V)					GP	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR 21 211	
	Différences négatives de change				GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT	
Total des charges financières (VI)					GU 21 211	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV (21 211)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW 1 382 125	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		AMTT AUTOMOBILES		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	9 154	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	9 154	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				II	(9 154)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	432 798	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	73 038 860	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	72 098 686	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	940 174	
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP	
			- Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	(135 000)
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	5 649
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6	obligatoires	A9	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
CHARGES EXCEPTIONNELLES				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
				9 154		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

Désignation de l'entreprise AMTT AUTOMOBILES										Néant ☐ *		
CADRE A				IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations				
						Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement			TOTAL I		CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II		KD	34 130	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	Dont Composants	M2		KP		KQ		KR		
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants	M3		KS		KT		KU		
		Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	812 689	KW		KX	98 371	
		Matériel de transport *				KY		KZ		LA		
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	386 854	LC		LD	71 418	
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
		Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes					LK		LL		LM		
	TOTAL III					LN	1 199 543	LO		LP	169 789	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
Autres participations					8U	412 077	8V		8W	150 000		
Autres titres immobilisés					1P		1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières					1T	341 510	1U		1V	69 894		
TOTAL IV					LQ	753 587	LR		LS	219 894		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	1 987 260	ØH		ØJ	389 683		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence				
				par virement de poste à poste 1				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement			TOTAL I		IN		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II		IO		LW	34 130	IX	33 368	
CORPORELLES	Terrains					IP		LX		LY		
	Constructions	Sur sol propre				IQ		MA		MB		
		Sur sol d'autrui					IR		MD		ME	
		Inst. gales, agents et am. des constructions					IS		MG		MH	
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT		MJ		MK	
		Inst. gales, agents, aménagements divers					IU	161 251	MM	749 808	MN	749 808
		Matériel de transport					IV		MP		MQ	
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier					IW	113 846	MS	342 426	MT	342 426
		Emballages récupérables et divers *					IX		MV		MW	
		Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ		NA	
	Avances et acomptes					NC		ND		NE		
	TOTAL III					IY		NG	275 097	NH	1 092 234	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		ØU		M7	
Autres participations					IO		ØX	562 077	ØY			
Autres titres immobilisés					1I		2B		2C			
Prêts et autres immobilisations financières					12	97 989	2E	313 416	2F			
TOTAL IV					13	97 989	NI	875 493	NK			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					14	97 989	ØK	275 097	ØL	2 001 857	ØM	1 125 602

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

D.G.F.I.P N° 2054-bis-SD 2019

Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 1 8

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : AMT AUTOMOBILES

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
- a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
 - b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

- 1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
- 2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE
- 3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

Désignation de l'entreprise AMT'T AUTOMOBILESNéant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE	33 368	PF		PG		PH	33 368
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	382 323	QE	79 462	QF	161 251	QG	300 533
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	311 983	QM	32 700	QN	115 846	QO	228 838
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	694 306	QV	112 162	QW	277 097	QX	529 371
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	727 675	ØP	112 162	ØQ	277 097	ØR	562 739

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS				REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6		
Autres immob. incorpo- rnelles TOTAL II		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1		
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6		
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4		
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2		
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7		
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3		
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1		
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8		
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL				NM			NO	
Total général (I + II + III + IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV		
Total général non venant (NP + NO + NR)		NW	Total général non venant (NS + NT + NU)		NY	Total général non venant (NW - NY)		NZ		

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE
AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES
SUR PLUSIEURS EXERCICES *Montant net au début
de l'exercice

Augmentations

Dotations de l'exercice
aux amortissementsMontant net à la
fin de l'exercice

Frais d'émission d'emprunt à étaler

Z9

Z8

Primes de remboursement des obligations

SP

SR

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		AMT AUTOMOBILES		Néant ☐			
Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice			
	1	2	3	4			
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI		
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR		
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S		
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y		
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX			
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D	
		- corporelles	6E	6F	6G	6H	
		- titres mis en équivalence	02	03	04	05	
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X	
		- autres immobilisations financières (1) *	06	07	08	09	
	Sur stocks et en cours	6N	170 807	6P	18 500	6R	189 307
	Sur comptes clients	6T	100 000	6U		6V	100 000
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z	
	TOTAL III	7B	270 807	TY	18 500	TZ	100 000
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	270 807	UB	18 500	UC	100 000
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	18 500	UF	100 000		
	- financières	UG		UH			
	- exceptionnelles	UJ		UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : AMTT AUTOMOBILES		Néant ☐ *						
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN		
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US		
	Autres immobilisations financières	UT	313 416	UV		313 416		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA						
	Autres créances clients	UX	5 993 749		5 993 749			
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	ZI						
	Personnel et comptes rattachés	UY	1 498		1 498			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ						
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	140 304		140 304		
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	534 592		534 592		
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
		Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC	2 895 062		2 895 062			
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	17 472		17 472			
	Charges constatées d'avance	VS	115 185		115 185			
	TOTAUX		VT	10 011 277	VU	9 697 862	VV	313 416
	RENOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE						
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF						
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y						
Autres emprunts obligataires (1)		7Z						
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	10 167 727		10 167 727			
	à plus d'1 an à l'origine	VH	874 118		874 118			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	3 448 078		3 448 078			
Personnel et comptes rattachés		8C	65 989		65 989			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	43 835		43 835			
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	258 000		258 000			
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	1 806 033		1 806 033			
	Obligations cautionnées	VX						
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	96 411		96 411			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J						
Groupe et associés (2)		VI	17 418		17 418			
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	4 501 996		4 501 996			
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ						
Produits constatés d'avance		8L						
TOTAUX		VY	21 279 606	VZ	21 279 606			
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL			
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	308 105	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032				

Désignation de l'entreprise AMTT AUTOMOBILES				Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant ☐	Exercice N clos le 31/12/2018		
I. RÉINTÉGRATIONS								BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Charges non admissibles en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)								WA	940 174
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE	WB			
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	XE			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB				
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	87 403	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-bis)		XX	XW	87 403	
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 212 bis) *		XZ				
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *								XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)								I7	432 798
	Quote-part		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7	K7			
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,80 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)					18	
		- imposées au taux de 0 %					ZN			
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme					WN			
		- Plus-values soumises au régime des fusions					WO			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)								XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3° et 212 du CGI)	SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW	WQ			
		Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (art. 209 C)	SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		MS				
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage								Y3		
								WR	1 460 375	
II. DÉDUCTIONS								PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *								WS		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)								WU	64 017	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)					WV		
			- imposées au taux de 0 %					WH		
			- imposées au taux de 19 %					WP		
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures					WW		
			- imputées sur les déficits antérieurs					XB		
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %								I6	
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *								WZ	
	Régime des sociétés mères et des filiales *		Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation					2A	XA	
	Produit net des actions et parts d'intérêts :									
	Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *								ZY
Majoration d'amortissement *								XD		
Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficulté 44 septies)		K9	Entreprises nouvelles (44 septies)		L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 septies A)		L5	XF	
Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)		L6	Société investissements immobiliers cotées (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (44 septies bis)		PA		
ZFU-TE (art. 44 octies et septies A)		ØV	Basson d'emploi à requalifier (art. 44 duodecies)		1F	Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)		XC		
Basson urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)		PP	Zone de requalification rurale (art. 44 quinquedecies)					PC		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)								XS		
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé		dont déduction exceptionnelle pour investissement *	X9	Créance dégagee par le report en arrière de déficit		ZI	XG	17 964		
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								Y2		
III. RÉSULTAT FISCAL								TOTAL II		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		bénéfice (I moins II)		XI		1 378 394		XJ		
		déficit (II moins I)		ZL				XL		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *								XL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *								XL		
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN		1 378 394		XO	81 981	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFIP 2058 A 2019
Extension

AMTT AUTOMOBILES

[illegible]

Désignation de l'entreprise AMTT AUTOMOBILES		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (I)		K4	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)		K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)		YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1 ^{er} bis AL 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice		ZT	30 638
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1 ^{er} bis AL 2 du CGI*		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
	8X		8Y
	8Z		9A
	9B		9C
Provisions pour dépréciation *			
	9D		9E
	9F		9G
	9H		9J
Charges à payer			
ORGANIC	9K	87 403	9L 64 017
	9M		9N
	9P		9R
	9S		9T
TOTALUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN 87 403	YO 64 017
à reporter au tableau 2058-A :		ligne W1	ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C-SD 2019

Désignation de l'entreprise : AMTT AUTOMOBILES										Néant ☐ *		
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	1 563 916	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB	40 000				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	896 452			- Autres réserves	ZD					
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Dividendes	ZE	1 000 193					
					Autres répartitions	ZF	400 000					
	TOTAL I	ØF	2 460 368			Report à nouveau	ZG	1 020 174				
								TOTAL II	ZH	2 460 368		
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :		
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail J7)								YQ			
	- Engagements de crédit-bail immobilier								YR			
	- Effets portés à l'escompte et non échus								YS			
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNEMENT	- Sous-traitance								YT	574 445		
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois J8)								XQ	978 736		
	- Personnel extérieur à l'entreprise								YU	127 844		
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)								SS	3 413 341		
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages								YV	163 354		
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ES)								ST	3 383 894		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052								ZJ	8 641 614		
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle*, CFE, CVAE								YW			
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers ZS)								9Z	265 440		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052								YX	265 440		
TVA	- Montant de la TVA collectée								YY	14 663 086		
	- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations								YZ	3 162 497		
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration sociale nominative au titre de 2018) *								ØB	409 417		
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *								ØS			
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *								ZK		%	
	- Numéro de centre agréé * XP				- Filiales et participations : (liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)				Si oui cocher 1 Sinon 0 ZR		1	
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								RG			
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies								RII			
	RÉGIME DE GROUPE *	Société: résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe JA		Plus-values à 15 % JK		Plus-values à 0 % JL						
		Plus-values à 19 % JM		Imputations JC								
Groupe: résultat d'ensemble JD		Plus-values à 15 % JN		Plus-values à 0 % JO								
		Plus-values à 19 % JP		Imputations JF								
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH		N° SIRET de la société mère du groupe JJ										

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

(12)

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFIP N° 2059-A-SD 2019

Désignation de l'entreprise : AMTT AUTOMOBILES Néant ☐

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés* (1)		Valeur d'origine* (2)	Valeur nette réévaluée* (3)	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt (4)	Autres amortissements* (5)	Valeur résiduelle (6)
I - Immobilisations*	1	Feist rayonnage 01/11/1998	997	997		
	2	Dpsg coffre fo 08/06/1999	1 833	1 833		
	3	Climatisation p 2/07/2005	8 900	8 900		
	4	Travaux de pei 06/10/2005	8 382	8 382		
	5	Travaux instal 27/02/2006	5 695	5 695		
	6	Rci cablage lo 01/01/2009	54 815	54 815		
	7	Rci cablage lo 01/01/2009	7 306	7 306		
	8	Diva deco - tr 26/01/2009	6 730	6 730		
	9	Adv protection 27/02/2009	10 825	10 825		
	10	Diva deco trav 23/03/2009	15 703	15 703		
	11	Diva deco trav 23/03/2009	4 599	4 599		
	12	Klima - climat 18/05/2009	4 248	4 248		

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente (7)		Montant global de la plus-value ou de la moins-value (8)	Court terme (9)	Long terme (10)			Plus-value taxable à 19 % (1) (11)
				19 %	15 % ou 12,80 %	0 %	
I - Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (12)		1 537				
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (13)						

(A)

(B)
(Ventilation par taux)

(C)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : AMTT AUTOMOBILES

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt *	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
(1)		(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
I - Immobilisations *	13 Adb france - m01/07/2009	16 888		16 888		
	14 Adb france - d03/12/2009	5 825		5 825		
	15 porte des de c01/01/2013	5 205		5 205		
	16 Raccordement t08/06/2013	3 701		3 701		
	17 Serveur proliant05/08/2003	4 347		4 347		
	18 D5p30 u 19/09/2003	9 947		9 947		
	19 Portable hp nx22/09/2003	1 488		1 488		
	20 Climatiseur par13/01/2004	2 664		2 664		
	21 Serveur image 30/04/2002	18 897		18 897		
	22 Hp d530up 13/02/2004	5 156		5 156		
	23 Victor hugo vi09/03/2004	5 373		5 373		
	24 Darty teleproje09/04/2004	1 437		1 437		
	25 Difaura nokia 12/05/2004	788		788		
	26 2 imprimante hp1/05/2004	1 060		1 060		
	27 D530up 24/06/2004	1 289		1 289		
	28 2 imprimantes 24/09/2004	1 060		1 060		
	29 2 d 530 up 09/09/2004	2 518		2 518		
	30 Imprimante 23003/10/2004	530		530		

B - PLUS-VALUES ET MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées

Prix de vente		Montant global	Court terme	Long terme (10)			Plus-value taxable à 19% (11)
(7)		(8)	(9)	19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	(11)
I - Immobilisations *	13						
	14						
	15						
	16						
	17						
	18						
	19						
	20						
	21						
	22						
	23						
	24						
	25						
	26						
	27						
	28						
	29						
	30						

Désignation de l'entreprise : AMTT AUTOMOBILES

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt *	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	13 Unipc hp carep 29/11/2004	622		622		
	14 2 portables nx 29/11/2004	2 798		2 798		
	15 2 portables 20/02/2002	4 160		4 160		
	16 Canon digital 27/12/2001	732		732		
	17 Multiporte 31/05/2002	4 482		4 482		
	18 Refrigerateur 01/01/1998	457		457		
	19 Feist bureau cd 7/11/2000	3 126		3 126		
	20 Canape paradis 26/11/2003	4 222		4 222		
	21 Feist fauteuil 09/10/2003	1 938		1 938		
	22 00098-000 21/06/2004	1 077		1 077		
	23 8 chaises ca 16/10/2004	3 160		3 160		
	24 Feist bureaux 11/10/2007	520		2 057		(1 537)
	25 Canape island 02/10/2008	3 758		3 758		
	26 Table de confe 02/10/2008	2 463		2 463		
	27 8 chaises de cd 02/10/2008	1 601		1 601		
	28 Drp batiment f 10/10/2011	15 050		15 050		
	29 000137 03/06/2013	6 640		6 640		
	30					

B - PLUS-VALUES ET MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées

Prix de vente		Montant global	Court terme	Long terme ⑩			Plus-value taxable à 19%
⑦		⑧	⑨	19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	⑪
I - Immobilisations *	13						
	14						
	15						
	16						
	17						
	18						
	19						
	20						
	21						
	22						
	23						
	24		1 537	1 537			
	25						
	26						
	27						
	28						
	29						
	30						

Néant ☒ *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME
(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ^{er} et 1 ^{er} quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N - 1			
		N - 2			
		N - 1			
		N - 2			
	Sur 10 ans ou sur une durée	N - 3			
	différente (art. 39 quaterdecies	N - 4			
	1 ^{er} et 1 ^{er} quater du CGI)	N - 5			
	(à préciser) au titre de :	N - 6			
		N - 7			
		N - 8			
		N - 9			
TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

1

Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

□

Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

14

SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

DGFIP N° 2059-C-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).Désignation de l'entreprise : AMTT AUTOMOBILESNéant ☒ *

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 16 % ②.

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ③.Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a sexies-0 du CGI) ④.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 16 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 %	Solde des moins-values à 16 %
①	②	③	④
Moins-values nettes N			
N-1			
N-2			
N-3			
N-4			
N-5			
N-6			
N-7			
N-8			
N-9			
N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col.J=S+D+E-G-H
	À 19 %, 16,5% (1) ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 du CGI)	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 bis du CGI)	À 15 % ou À 16,5 % (1)		
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes N						
N-1						
N-2						
N-3						
N-4						
N-5						
N-6						
N-7						
N-8						
N-9						
N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : <u>AMTT AUTOMOBILES</u>		Néant ☒ *				
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise: AMTT AUTOMOBILES										Néant ☐ *	
Exercice ouvert le: 01.01.2018 et clos le: 31.12.2018										Données en nombre de mois	
										1	2
DÉCLARATION DES EFFECTIFS											
Effectif moyen du personnel * :										YP	8,00
Dont apprentis										YF	
Dont handicapés										YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale										RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE											
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE											
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises										OA	72 483 122
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées										OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante										OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges										OT	
TOTAL 1										OX	72 483 122
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée											
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)										OH	590 738
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation										OE	
Subventions d'exploitation reçues										OF	
Variation positive des stocks										OD	1 102 161
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée										OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation										XT	
TOTAL 2										OM	1 692 899
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾											
Achats										ON	63 452 898
Variation négative des stocks										OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances										OR	6 982 040
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois										OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée										OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)										OW	424 318
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée										OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois										OG	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante										OY	
TOTAL 3										OJ	70 859 256
IV - Valeur ajoutée produite											
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)										OG	3 316 765
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises											
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF).										SA	3 316 765
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE											
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD											
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case										EV	X
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX)										GX	72 483 122
Effectifs au sens de la CVAE *										EY	8,00
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)										HX	
Période de référence										GY	0 1 / 0 1 / 2 0 1 8
Date de cessation										HR	/ / / / / /
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.											
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD au § déclaration des effectifs.											

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2059-F-SD 2019

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1)

Néant ☐ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

31122018

N° SIRET

3 0 1 5 0 0 2 0 3 0 0 0 4 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

AMTT AUTOMOBILES

ADRESSE (voie)

5 Rue Vernet

CODE POSTAL

75008

VILLE

PARIS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

70

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

6

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

430

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

S.A.R.L.

Dénomination

EURODIL

N° SIREN (si société établie en France)

438377326

% de détention

14.00

Nb de parts ou actions

70

Adresse :

N°

13

Voie

RUE LEON JOST

Code Postal

75017

Commune

Paris

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

M

Nom patronymique

TOURNANT

Prénom(s)

CHRISTOPHE

Nom marital

% de détention

85.00

Nb de parts ou actions

425

Naissance :

Date

15/01/1965

N° Département

78

Commune

ST GERMAIN

Pays

Adresse :

N°

11

Voie

BIS AVENUE DE FOUILLEUSE

Code Postal

92210

Commune

SAINT CLOUD

Pays

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N°2059-G-SD 2019



(1)

Néant ☐ *

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

EXERCICE CLOS LE

31122018

N° SIRET

3 0 1 5 0 0 2 0 3 0 0 0 4 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

AMTT AUTOMOBILES

ADRESSE (voie)

5 Rue Vernet

CODE POSTAL

75008

VILLE

PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

1

Forme juridique	SA	Dénomination	CAMEF	N° SIREN (si société établie en France)	414300780	% de détention	27,00
Adresse :	N° 71	Voie	AVENUE VICTOR HUGO	Code Postal	75116	Commune	PARIS
						Pays	FRANCE
Forme juridique		Dénomination		N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie		Code Postal		Commune	
						Pays	
Forme juridique		Dénomination		N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie		Code Postal		Commune	
						Pays	
Forme juridique		Dénomination		N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie		Code Postal		Commune	
						Pays	
Forme juridique		Dénomination		N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie		Code Postal		Commune	
						Pays	
Forme juridique		Dénomination		N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie		Code Postal		Commune	
						Pays	
Forme juridique		Dénomination		N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie		Code Postal		Commune	
						Pays	
Forme juridique		Dénomination		N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie		Code Postal		Commune	
						Pays	

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

GÉRARD RAYMOND

Expert-Comptable Diplôme par l'Etat
Commissaire aux Comptes

12, AVENUE DE MONTESPAN, 75116 PARIS

TÉL. : 01 47 04 54 14

TÉLÉCOPIE : 01 47 04 55 14

scgr@scgr.fr

AMTT
5, rue Vernet
75008PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
(Exercice clos le 31 décembre 2018)

A.

GÉRARD RAYMOND

*Expert Comptable Diplômé par l'Etat
Commissaire aux Comptes*

12, AVENUE DE MONTESPAN, 75116 PARIS

TÉL. : 01 47 04 54 14

TÉLÉCOPIE : 01 47 04 55 14

scgr@scgr.fr

**AMTT
5, rue Vernet
75008PARIS**

Paris, le 11 juin 2019

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la SA AMTT relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

A.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie figurant ci-après « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance que l'appréciation du caractère approprié des principes comptables appliqués a été, selon mon jugement professionnel, la plus importante.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des documents adressés aux actionnaires

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, je me suis assuré que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

X.

Responsabilités de la direction relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

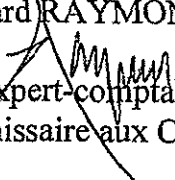
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Gérard RAYMOND

Expert-comptable
Commissaire aux Comptes

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	31/12/2018 (N-1)		31/12/2019 (N)		Variation
	512	Autres	NIE	NIE	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	33 368	33 368	-0	-0	
Fonds commercial	762		762	762	
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	1 092 234	529 371	562 863	505 237	57 626
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations	562 077		562 077	412 077	150 000
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	313 416		313 416	341 510	- 28 094
TOTAL (I)	2 001 357	532 371	1 139 166	1 359 586	220 420
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises	2 831 173	189 307	2 641 866	1 558 205	1 083 661
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés	5 993 749		5 993 749	5 583 131	410 618
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs				23	- 23
. Personnel	1 498		1 498		1 498
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices	140 304		140 304	140 434	- 130
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	534 592		534 592	368 476	166 116
. Autres	2 912 534		2 912 534	2 871 555	40 979
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement	55 800		55 800	55 800	
Disponibilités	9 955 309		9 955 309	27 786 601	-17 831 292
Instruments de trésorerie					
Charges constatées d'avance	115 185		115 185	118 530	- 3 345
TOTAL (II)	22 540 122	189 307	22 350 337	38 482 756	16 042 419
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 + I + II + III + IV + V)	22 540 122	722 045	28 789 351	50 742 342	28 161 230

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 30/12/2018 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé :)	100 000	100 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecart de réévaluation			
Réserve légale	10 000	10 000	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau	1 460 175	1 563 916	- 103 741
Résultat de l'exercice	940 174	896 452	43 722
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter	-0		
TOTAL (I)	2 510 348	2 570 368	- 60 020
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts	874 118	1 182 224	- 308 106
. Découverts, concours bancaires	10 167 727	27 724 547	-17 556 820
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés	17 418	16 235	1 183
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 448 078	6 194 432	-2 746 354
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	65 989	66 345	- 356
. Organismes sociaux	43 835	101 627	- 57 792
. Etat, impôts sur les bénéfices	258 000		258 000
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	1 806 033	1 678 765	127 268
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	96 411	70 778	25 633
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	4 501 996	137 021	4 364 975
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	21 279 606	37 171 974	-15 892 368
Ecart de conversion passif(V)			
TOTAL PASSIF (I+II+III+IV+V)	23 789 954	39 742 342	-15 952 388

A.

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice 2018 30/06/2018 (Montants)	Exercice 2017 30/06/2017 (Montants)	Variation absolue	%
	Montant	Montant		
Ventes de marchandises	69 278 019	69 278 019	55 703 284	24,37
Production vendue biens				
Production vendue services	3 205 104	3 205 104	4 726 196	-32,18
Charges d'exploitation	72 483 152	72 483 152	60 429 480	18,95
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges		-35 000	135 000	125,93
Autres produits		590 738	35 475	N/S
Total des produits d'exploitation (I)	73 983 161	73 983 161	12 438 906	16,55
Achats de marchandises (y compris droits de douane)		62 703 661	48 968 662	28,05
Variation de stock (marchandises)		-1 102 161	890 624	223,75
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et autres approv.)				
Autres achats et charges externes		8 641 614	8 360 344	3,36
Impôts, taxes et versements assimilés		265 440	225 441	17,74
Salaires et traitements		424 001	396 279	7,00
Charges sociales		147 988	231 664	-36,12
Dotations aux amortissements sur immobilisations		112 162	100 569	11,53
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant		18 500	11 000	68,18
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges		424 318	73 920	474,02
Total des charges de exploitation (II)	71 635 524	69 248 512	12 387 012	20,63
RESULTAT D'EXPLOITATION (III)	2 347 637	4 734 649	61 005	1,28
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances			77	-100
Autres Intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
Total des produits financiers (VI)	77	77	0	100
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilés	21 211	349	20 862	N/S
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières (VII)	21 211	349	20 862	N/S
RESULTAT FINANCIER (VIII)	56 006	43 028	20 980	48,62
RESULTAT COURANT (AVANT IMPOTS ET TAXES) (IX)	2 403 643	4 777 677	20 980	0,44

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos 31/12/2018 (2018)	Exercice clos 31/12/2017 (2017)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	9 154	2 948	6 206	210,52
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)	9 154	2 948	6 206	210,52
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	9 154	2 948	6 206	210,52
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	432 798	441 780	- 8 982	-2,03
Total des Produits (I-III-V-VII)	73 038 860	60 600 033	12 438 827	20,53
Total des charges (II-IV-VI-VII-IX-X)	72 098 686	59 703 304	12 395 382	20,76
RESULTAT NET	940 174	896 729	43 445	4,85
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

A

ANNEXE

1. FAITS SIGNIFICATIFS

Aucun

2. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation;
- permanence des méthodes comptables,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales règles et méthodes utilisées sont les suivantes :

2.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés en fonction de la durée de vie estimée des immobilisations selon les méthodes suivantes :

. logiciels	Linéaire sur douze mois.
. Matériel de bureau et Informatique	Linéaire sur 3 à 5 ans
. Installations générales	Linéaire sur 5 ans
. Mobilier de bureau	Linéaire sur 5 à 8 ans.

2.2 Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les titres de participation sont évalués au plus bas de leur coût d'entrée ou de leur valeur d'usage ; cette dernière est déterminée par référence à l'actif net corrigé de chaque société, à sa rentabilité et à ses perspectives d'avenir.

2.3 Stocks

Les stocks de marchandises sont représentatifs des véhicules utilisés dans le cadre de l'activité de négociant en Automobile.

Ils sont dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur vénale à la date de la clôture, par référence à la cote ARGUS.

2.4 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Elles font l'objet d'une appréciation au cas par cas. Une provision est constituée en fonction du risque encouru sur chacune d'elles.

2.5 Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.
Une provision pour dépréciation est constatée quand la valeur vénale est inférieure au coût d'acquisition.

2.6 Provision

Des provisions sont constituées pour faire face à des pertes ou à des charges nettement précisées, que les événements en cours rendent probable.

2.7 Capital

Au 31 décembre 2018, il est composé de 500 actions au nominal de 200 €, entièrement libérées et jouissant toutes de droits égaux

2.8 – Produits de l'exercice :

Les marges et les commissions comptabilisées dans l'activité de l'exercice correspondent aux commandes passées au cours de l'exercice et non aux véhicules livrés. En fin d'exercice, les produits à recevoir sont comptabilisés en « produits à recevoir » dans le poste « Production vendue – Services » du Compte de Résultat pour les montants suivants :

	31 décembre 2018	31 décembre 2017
ACTIVITE NEGOCE <i>Marge constaté en fin d'exercice sur commande non encore livrées</i>	615 675 € HT	1 785 166 € HT
ACTIVITE COMMISSION <i>Commission à recevoir en fin d'exercice sur commandes non encore livrées.</i>	1 427 692 € HT	2 058 833 € HT

A

3. AUTRES TABLEAUX ET METHODES COMPTABLES

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018 dont le total est de 23 789 954.46 E
et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 940 173.77 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédant avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Etat des Immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles	34 130		
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels			
Autres installations, agencements, aménagements	812 689		98 371
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	386 854		71 418
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	1 239 543		169 789
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations	412 077		150 000
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	341 510		69 894
TOTAL	753 587		219 894
TOTAL GENERAL	1 993 130		389 683

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Réev. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles			34 130	33 368
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres installations, agencements, aménagements		161 251	749 808	749 808
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier		113 846	342 426	342 426
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL		275 097	1 092 234	1 092 234
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations			562 077	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières	97 989		313 416	
TOTAL	97 989		875 493	
TOTAL GENERAL	97 989	275 097	2 001 857	1 125 602

Etat des amortissements

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles	33 368			33 368
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Installations générales, agencements divers	382 323	79 462	161 251	300 533
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	311 983	32 700	115 846	228 838
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	694 306	112 162	277 097	529 371
TOTAL GENERAL	727 675	112 162	277 097	562 739

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Installations générales, agencements divers	79 462				
Matériel de transport					
Matériel de bureau, informatique, mobilier	32 700				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	112 162				
TOTAL GENERAL	112 162				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

Etat des provisions

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements				
Pour investissement				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92				
Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92				
Pour prêts d'installation				
Autras provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges				
Pour garanties données clients				
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change				
Pour pensions et obligations				
Pour impôts				
Pour renouvellement immobilisations				
Pour grosses réparations				
Pour charges sur congés payés				
Autres provisions				
TOTAL Provisions				
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours	170 807	18 500		189 307
Sur comptes clients	100 000		100 000	
Autres dépréciations				
TOTAL Dépréciations	270 807	18 500	100 000	189 307
TOTAL GENERAL	270 807	18 500	100 000	189 307
Dont dotations et reprises :				
- d'exploitation		18 500	100 000	
- financières				
- exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e CGI.

A.

Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	313 416		313 416
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	5 993 749	5 993 749	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	1 498	1 498	
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices	140 304	140 304	
- T.V.A	534 592	534 592	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés	2 895 062	2 895 062	
Débiteurs divers	17 472	17 472	
Charges constatées d'avance	115 185	115 185	
TOTAL GENERAL	10 021 277	9 627 332	313 416
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum	10 167 727	10 167 727		
- plus d'un an	874 118	874 118		
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	3 448 078	3 448 078		
Personnel et comptes rattachés	65 989	65 989		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	43 835	43 835		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices	258 000	258 000		
- T.V.A	1 806 033	1 806 033		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	96 411	96 411		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	17 418	17 418		
Autres dettes	4 501 996	4 501 996		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	21 279 606	21 279 606		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	308 105			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

A.

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES Créances rattachées à des participations Autres immobilisations financières CREANCES Créances clients et comptes rattachés Autres créances (dont avoirs à recevoir :) VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT DISPONIBILITES	2 621 608
TOTAL	2 621 608

Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit Emprunts et dettes financières divers Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes (dont avoirs à établir :)	3 271 851 132 220
TOTAL	3 404 071

Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	115 185	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	115 185	

Commentaires :

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	500	200
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice		

Commentaires :

Ventilation du chiffre d'affaires net

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises	69 278 019
Ventes de produits finis	
Prestations de services	3 205 104
TOTAL	72 483 122

Répartition par marché géographique	Montant
France	72 483 122
Etranger	
TOTAL	72 483 122

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôts	Impôts
Résultat courant	1 382 125	
Résultat exceptionnel (et participation)	-9 154	
Résultat comptable	940 174	432 797

Commentaires :

✱

Engagements financiers

Engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus Avals et cautions Engagements en matière de pensions Autres engagements donnés :	
TOTAL	
Dont concernant : - les dirigeants - les filiales - les participations - les autres entreprises liées Dont engagements assortis de sûretés réelles	

Engagements reçus	Montant
Avals, cautions et garanties Autres engagements reçus :	
TOTAL	
Dont concernant : - les dirigeants - les filiales - les participations - les autres entreprises liées Dont engagements assortis de sûretés réelles	

Honoraires des Commissaires aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	15 026€
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	
TOTAL	

Commentaires :

Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	2	
Agents de maîtrise et techniciens	3	
Employés	3	
Ouvriers		
TOTAL	8	

Commentaires :

Engagements pris en matière de pensions, retraites et engagements assimilés

Engagements	Dirigeants	Autres	Provisions
Pensions et indemnités assimilées			
Compléments de retraite pour personnel en activité			
Compléments de retraite et indemnités assimilées pour personnel à la retraite			
Indemnités de départ à la retraite et autres indemnités pour personnel en activité			
TOTAL			

Commentaires :

Les engagements retraites stipulant qu'au regard de l'ancienneté des salariés, le montant global des engagements retraites est jugé non significatif

✱

Tableau des filiales et participations

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
<i>Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
CAMEF	100 000	340 691	27,00	412 077	412 077			856 872	50 652	
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
<i>- Filiales non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>- Participations non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										

Observations complémentaires

GÉRARD RAYMOND

*Expert Comptable Diplômé par l'Etat
Commissaire aux Comptes*

12, AVENUE DE MONTESPAN, 75116 PARIS

TÉL. : 01 47 04 54 14

TÉLÉCOPIE : 01 47 04 55 14

scgr @ scgr.fr

**AMTT
5, rue Vernet
75008 PARIS**

GÉRARD RAYMOND

Expert Comptable Diplômé par l'Etat

Commissaire aux Comptes

12, AVENUE DE MONTESPAN, 75116 PARIS

TÉL. : 01 47 04 54 14

TÉLÉCOPIE : 01 47 04 55 14

scgr @ scgr.fr

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

(Exercice clos le 31 décembre 2018)

✍

GÉRARD RAYMOND

*Expert Comptable Diplômé par l'Etat
Commissaire aux Comptes*

12, AVENUE DE MONTESPAN, 75116 PARIS

TÉL. : 01 47 04 54 14

TÉLÉCOPIÉ : 01 47 04 55 14

scgr @ scgr.fr

**AMTT
5, rue Vernet
75008 PARIS**

GÉRARD RAYMOND

*Expert Comptable Diplômé par l'Etat
Commissaire aux Comptes*

12, AVENUE DE MONTESPAN, 75116 PARIS

TÉL. : 01 47 04 54 14

TÉLÉCOPIÉ : 01 47 04 55 14

scgr @ scgr.fr

Paris, le 11 juin 2019

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la SA AMTT relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

A.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie figurant ci-après « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance que l'appréciation du caractère approprié des principes comptables appliqués a été, selon mon jugement professionnel, la plus importante.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des documents adressés aux actionnaires

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, je me suis assuré que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

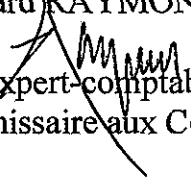
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Gérard RAYMOND

Expert-comptable
Commissaire aux Comptes

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	31/12/2018 (N-1)		31/12/2017 (N-2)		Variation
	Brut	Amortissements	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	33 368	33 368	-0	-0	
Fonds commercial	762		762	762	
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	1 092 234	529 371	562 863	505 237	57 626
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations	562 077		562 077	412 077	150 000
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	313 416		313 416	341 510	- 28 094
TOTAL (II)	2 001 357	562 739	1 438 617	1 259 586	179 031
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises	2 831 173	189 307	2 641 866	1 558 205	1 083 661
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés	5 993 749		5 993 749	5 583 131	410 618
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs				23	- 23
. Personnel	1 498		1 498		1 498
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices	140 304		140 304	140 434	- 130
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	534 592		534 592	368 476	166 116
. Autres	2 912 534		2 912 534	2 871 555	40 979
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement	55 800		55 800	55 800	
Disponibilités	9 955 309		9 955 309	27 786 601	-17 831 292
Instruments de trésorerie					
Charges constatées d'avance	115 185		115 185	118 530	- 3 345
TOTAL (III)	22 540 144	189 307	22 350 837	38 482 756	-16 131 919
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (IV+V)	24 542 001	752 046	23 788 993	39 742 342	-15 952 349

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice 2018 31/12/2018 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé :)	100 000	100 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecart de réévaluation			
Réserve légale	10 000	10 000	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau	1 460 175	1 563 916	- 103 741
Résultat de l'exercice	940 174	896 452	43 722
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter	-0		
TOTAL (I)	2 510 348	2 570 368	- 60 020
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts	874 118	1 182 224	- 308 106
. Découverts, concours bancaires	10 167 727	27 724 547	-17 556 820
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés	17 418	16 235	1 183
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 448 078	6 194 432	-2 746 354
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	65 989	66 345	- 356
. Organismes sociaux	43 835	101 627	- 57 792
. Etat, impôts sur les bénéfices	258 000		258 000
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	1 806 033	1 678 765	127 268
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	96 411	70 778	25 633
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	4 501 996	137 021	4 364 975
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	21 279 606	37 174 974	-15 892 368
Ecart de conversion passif(V)			
TOTAL PASSIF (I+V)	23 789 954	39 742 642	-15 952 688

Compte de résultat

Présenté en Euros

Présenté en Euros						
	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)	Variation absolue	%		
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises	69 278 019		69 278 019	55 703 284	13 574 735	24,37
Production vendue biens						
Production vendue services	3 205 104		3 205 104	4 726 196	-1 521 092	-32,18
Chiffres d'affaires Nets	72 483 122		72 483 122	60 429 480	12 053 642	19,95
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			-35 000	135 000	- 170 000	125,93
Autres produits			590 738	35 475	555 263	N/S
Total des produits d'exploitation (I)			73 038 860	60 599 955	12 438 905	20,53
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			62 703 661	48 968 662	13 734 999	28,05
Variation de stock (marchandises)			-1 102 161	890 624	-1 992 785	223,75
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approv.)						
Autres achats et charges externes			8 641 614	8 360 344	281 270	3,36
Impôts, taxes et versements assimilés			265 440	225 441	39 999	17,74
Salaires et traitements			424 001	396 279	27 722	7,00
Charges sociales			147 988	231 664	- 83 676	-36,12
Dotations aux amortissements sur immobilisations			112 162	100 569	11 593	11,53
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant			18 500	11 000	7 500	68,18
Dotations aux provisions pour risques et charges						
Autres charges			424 318	73 920	350 398	474,02
Total des charges d'exploitation (II)			71 635 524	59 258 504	12 377 020	20,89
RESULTAT EXPLOITATION (III)			1 403 336	1 341 451	61 885	4,61
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances						
Autres intérêts et produits assimilés				77	- 77	-100
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (V)				77	- 77	-100
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées			21 211	349	20 862	N/S
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement						
Total des charges financières (VI)			21 211	349	20 862	N/S
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-21 211	-272	-20 939	N/S
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (III-V-VI)			1 382 125	1 341 180	40 945	3,00

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	9 154	2 948	6 206	210,52
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)	9 154	2 948	6 206	210,52
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-9 154	-2 948	-6 206	-210,52
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	432 798	441 780	- 8 982	-2,03
Total des Produits (I-III-V-VII)	73 038 860	60 600 033	12 438 827	20,53
Total des charges (II-IV-VI-VIII-X)	72 098 686	59 708 581	12 395 105	20,76
RESULTAT NET	940 174	896 452	43 722	4,88
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

A

ANNEXE

1. FAITS SIGNIFICATIFS

Aucun

2. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation;
- permanence des méthodes comptables,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales règles et méthodes utilisées sont les suivantes :

2.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés en fonction de la durée de vie estimée des immobilisations selon les méthodes suivantes :

. logiciels	Linéaire sur douze mois.
. Matériel de bureau et Informatique	Linéaire sur 3 à 5 ans
. Installations générales	Linéaire sur 5 ans
. Mobilier de bureau	Linéaire sur 5 à 8 ans.

2.2 Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les titres de participation sont évalués au plus bas de leur coût d'entrée ou de leur valeur d'usage ; cette dernière est déterminée par référence à l'actif net corrigé de chaque société, à sa rentabilité et à ses perspectives d'avenir.

2.3 Stocks

Les stocks de marchandises sont représentatifs des véhicules utilisés dans le cadre de l'activité de négociant en Automobile.

Ils sont dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur vénale à la date de la clôture, par référence à la cote ARGUS.

2.4 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Elles font l'objet d'une appréciation au cas par cas. Une provision est constituée en fonction du risque encouru sur chacune d'elles.

2.5 Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Une provision pour dépréciation est constatée quand la valeur vénale est inférieure au coût d'acquisition.

2.6 Provision

Des provisions sont constituées pour faire face à des pertes ou à des charges nettement précisées, que les événements en cours rendent probable.

2.7 Capital

Au 31 décembre 2018, il est composé de 500 actions au nominal de 200 €, entièrement libérées et jouissant toutes de droits égaux

2.8 – Produits de l'exercice :

Les marges et les commissions comptabilisées dans l'activité de l'exercice correspondent aux commandes passées au cours de l'exercice et non aux véhicules livrés. En fin d'exercice, les produits à recevoir sont comptabilisés en « produits à recevoir » dans le poste « Production vendue – Services » du Compte de Résultat pour les montants suivants :

	31 décembre 2018	31 décembre 2017
ACTIVITE NEGOCE Marge constaté en fin d'exercice sur commande non encore livrées	615 675 € HT	1 785 166 € HT
ACTIVITE COMMISSION Commission à recevoir en fin d'exercice sur commandes non encore livrées.	1 427 692 € HT	2 058 833 € HT

3. AUTRES TABLEAUX ET METHODES COMPTABLES

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018 dont le total est de 23 789 954.46 E
et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 940 173.77 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Etat des immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles	34 130		
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels	812 689		98 371
Autres installations, agencements, aménagements			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	386 854		71 418
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	1 199 543		169 789
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations	412 077		150 000
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	341 510		69 894
TOTAL	753 587		219 894
TOTAL GENERAL	1 987 260		389 683

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Réev. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles			34 130	33 368
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres installations, agencements, aménagements		161 251	749 808	749 808
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier		113 846	342 426	342 426
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL		275 097	1 092 234	1 092 234
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations			562 077	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières	97 989		313 416	
TOTAL	97 989		875 493	
TOTAL GENERAL	97 989	275 097	2 001 857	1 125 602

Etat des amortissements

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles	33 368			33 368
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Installations générales, agencements divers	382 323	79 462	161 251	300 533
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	311 983	32 700	115 846	228 838
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	694 306	112 162	277 097	529 371
TOTAL GENERAL	727 675	112 162	277 097	562 739

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Installations générales, agencements divers	79 462				
Matériel de transport					
Matériel de bureau, informatique, mobilier	32 700				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	112 162				
TOTAL GENERAL	112 162				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

X.

Etat des provisions

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements Pour investissement Pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92 Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92 Pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges Pour garanties données clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations Pour impôts Pour renouvellement immobilisations Pour grosses réparations Pour charges sur congés payés Autres provisions				
TOTAL Provisions				
Sur immobilisations incorporelles Sur immobilisations corporelles Sur titres mis en équivalence Sur titres de participation Sur autres immobilisations financières Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres dépréciations	170 807 100 000	18 500	100 000	189 307
TOTAL Dépréciations	270 807	18 500	100 000	189 307
TOTAL GENERAL	270 807	18 500	100 000	189 307
Dont dotations et reprises : - d'exploitation - financières - exceptionnelles		18 500	100 000	

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-5e CGI.

✱

Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	313 416		313 416
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	5 993 749	5 993 749	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	1 498	1 498	
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices	140 304	140 304	
- T.V.A	534 592	534 592	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés	2 895 062	2 895 062	
Débiteurs divers	17 472	17 472	
Charges constatées d'avance	115 185	115 185	
TOTAL GENERAL	10 011 277	9 697 862	313 416
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum	10 167 727	10 167 727		
- plus d'un an	874 118	874 118		
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	3 448 078	3 448 078		
Personnel et comptes rattachés	65 989	65 989		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	43 835	43 835		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices	258 000	258 000		
- T.V.A	1 806 033	1 806 033		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	96 411	96 411		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	17 418	17 418		
Autres dettes	4 501 996	4 501 996		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	21 279 606	21 279 606		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	308 105			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

A.

A.

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	2 621 608
Autres créances (dont avoirs à recevoir :)	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	2 621 608

Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 271 851
Dettes fiscales et sociales	132 220
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir :)	
TOTAL	3 404 071

Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	115 185	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	115 185	

Commentaires :

A.

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	500	200
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice		

Commentaires :

Ventilation du chiffre d'affaires net

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises	69 278 019
Ventes de produits finis	
Prestations de services	3 205 104
TOTAL	72 483 122

Répartition par marché géographique	Montant
France	72 483 122
Etranger	
TOTAL	72 483 122

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôts	Impôts
Résultat courant	1 382 125	
Résultat exceptionnel (et participation)	-9 154	
Résultat comptable	940 174	432 797

Commentaires :

Engagements financiers

Engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus Avals et cautions Engagements en matière de pensions Autres engagements donnés :	
TOTAL	
Dont concernant : - les dirigeants - les filiales - les participations - les autres entreprises liées Dont engagements assortis de sûretés réelles	

Engagements reçus	Montant
Avals, cautions et garanties Autres engagements reçus :	
TOTAL	
Dont concernant : - les dirigeants - les filiales - les participations - les autres entreprises liées Dont engagements assortis de sûretés réelles	

Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

Accroissements de la dette future d'impôts	Montant
ACCROISSEMENTS Provisions règlementées : Autres :	
TOTAL	
Allègements de la dette future d'impôts	
ALLEGEMENTS Provisions non déductibles l'année de comptabilisation : C3S 87 403 x 33.33	29 134€
Autres :	
TOTAL	
Nature des différences temporaires	
Amortissements réputés différés Déficits reportables Moins-values à long terme	

Commentaires :

X.

Honoraires des Commissaires aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	15 026€
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	
TOTAL	

Commentaires :

Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	2	
Agents de maîtrise et techniciens	3	
Employés	3	
Ouvriers		
TOTAL	8	

Commentaires :

Engagements pris en matière de pensions, retraites et engagements assimilés

Engagements	Dirigeants	Autres	Provisions
Pensions et indemnités assimilées			
Compléments de retraite pour personnel en activité			
Compléments de retraite et indemnités assimilées pour personnel à la retraite			
Indemnités de départ à la retraite et autres indemnités pour personnel en activité			
TOTAL			

Commentaires :

Les engagements retraites stipulant qu'au regard de l'ancienneté des salariés, le montant global des engagements retraites est jugé non significatif

✱

Tableau des filiales et participations

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
<i>Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
CAMEF	100 000	340 691	27,00	412 077	412 077			856 872	50 652	
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
<i>- Filiales non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>- Participations non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										

Observations complémentaires